



Une usurpation d'identité ?

Par **Jefferson65**, le **24/09/2009** à **05:12**

Bonjour,
sur ce [blog](#), un individu s'est permis de faire des commentaires en utilisant mon vrai nom qui disent le contraire de ce que j'affirme, à savoir que le téléchargement c'est mal.
Je voulais savoir si c'est considéré comme une usurpation d'identité et si je peux porter plainte.